

Profil de baignade de la plage CENTRALE, Commune de Canet en Roussillon

Date d'élaboration du profil: 27 septembre 2010

Caractéristiques de la baignade

Nom de la baignade:	Plage Centrale	Nature:	eau de mer	
Commune:	Canet en Roussillon	longueur:	470 m	
numéro INSEE :	66037	largeur mini/maxi:	80m / 90 m	
département:	Pyrénées orientales	pente:	0,5% à 1%	
région	Languedoc Roussillon	baignade aménagée	1 poste de secours	
Personne responsable de l'eau de baignade:	M. le Maire de Canet/ M. Michel SAUT adjoint délégué	localisation des points de prélèvements ARS	X	Y
Périodes d'ouverture :	01 mai/30 septembre	poste plage centrale	657552	1743604
Heures de surveillance:	10h_18h mai juin sept/10h00_19h juil aout			
Fréquentation moyenne journalière :	5000 baigneurs			
Accessibilité personnes handicapées:	1 accès			
Accessibilité aux animaux:	non			

Historique de la qualité de l'eau de baignade

Qualité de l'eau de baignade au cours des dernières années (au moins 4 années)

Année	2017	2018	2019	2020	2021
Classement qualité	Excellente 	excellente 	Excellente 	Excellente 	Excellente 

Classement en vigueur jusqu'en 2012 A : Eau de bonne qualité – B : Eau de qualité moyenne – C : Eau pouvant être momentanément polluée – D : Eau de mauvaise qualité

Classement utilisé depuis 2013: Qualité excellente, qualité bonne, Qualité suffisante, qualité insuffisante

Liste des épisodes de pollutions au cours des dernières années (au moins 4 années) présentée par ordre chronologique décroissant

date	type de pollution	origine de la pollution	interdiction de la baignade
25-26 janvier 2017	débordement stations épuration	fortes pluies apports du fleuve	26 au 31 janvier 2017

Inventaire des sources de pollution et mesures de gestion

Diagnostic			Gestion préventive des pollutions			plans d'actions
principales sources de pollution inventoriées	Impact	Distance de la zone de baignade	Indicateurs suivis et seuils d'alerte	procédure	Mesures de gestion préventive associées	Principales mesures de réduction des pollutions
Déversement de l'exutoire pluvial PR Méditerranée (situé sur la plage Méditerranée)	***	30m	pluviométrie/ téléalarme exploitant	alerte systématique du RB lorsque le PR Méditerranée fonctionne	balisage de la plage avec interdiction momentanée de baignade. Contrôle analytique avant rétablissement autorisation	curage systématique des réseaux pluviaux avant saison balnéaire
Déversement de l'exutoire pluvial PR Ile de France (situé au niveau du balladoir de la plage du Grand large)	***	300m	pluviométrie/ téléalarme exploitant	alerte systématique du RB lorsque le PR Ile de France fonctionne	balisage de la plage avec interdiction momentanée de baignade. Contrôle analytique avant rétablissement autorisation	curage systématique des réseaux pluviaux avant saison balnéaire
Deversement d'eau usée par le PR sous vide	**	100m	télésurveillance exploitant	l'exploitant ou son responsable d'astreinte prévient le RB dès connaissance du dysfonctionnement	contrôle analytique et suivi - arrêté de fermeture si nécessaire	Probabilité d'une panne très faible
Déversement d'eaux pluviales (PR Catalogne) via l'exutoire du port	*	1600 m	télésurveillance exploitant	alerte systématique du RB lorsque le PR Catalogne fonctionne	suivi analytique - arrêté de fermeture si nécessaire	curage systématique des réseaux pluviaux avant saison balnéaire
pollution industrielle (fuite cuve polyester, fuite gas oil, hydrocarbures etc)	*	1800m	capitanerie, police municipale	mise en place balisage et pompage - drapeau rouge si nécessaire	suivi analytique - arrêté de fermeture si nécessaire	
Pollution par l'exutoire de la Têt	*	2300 m	pluviométrie/ météo(vent de sud est aggravant	surveillance de la qualité bactériologique de eaux de la Têt	contrôle analytique et suivi - arrêté de fermeture si nécessaire	autosurveillance des réseaux de Perpignan et des rejets industriels
Dysfonctionnement lourd d'une STEP (Perpignan-Canet-Ste Marie) et arrivée d'effluents via l'exutoire de la Têt	*	4000m -11 km	télésurveillance exploitant	l'exploitant ou son responsable d'astreinte prévient le RB dès connaissance du dysfonctionnement	suivi analytique - arrêté de fermeture si nécessaire	Réalisation sur les 3 stations d'épuration d'un traitement tertiaire par filtration + UV à l'horizon 2013
invasion d'algues, méduses ou phytoplancton	*	ponctuel	alerte donnée par ARS ou surveillant de baignade	drapeau rouge - information du public selon circuit d'alerte	suivi analytique - arrêté de fermeture si nécessaire	sensibilisation du public
Déjection animales ou humaines	*	ponctuel isolé	alerte donnée par le surveillant de baignade	balisage de la zone incriminée selon circuit d'alerte	faire respecter les arrêtés d'interdiction concernant les animaux	sensibilisation du public
Pollution accidentelle par dégazage en mer ou dans le port	*	300 m	visuel - alerte donnée par le surveillant de baignade	selon circuit et procédure d'alerte en fonction de la nature de pollution	selon procédure	

* faible impact
** impact significatif
*** impact important

RB = Responsable de Baignade